

## Assimiler les maisons de retraite à des lieux de privation de liberté : une inutile provocation

**Jean-Marie Delarue, le contrôleur général des lieux de privation de liberté, a annoncé hier qu'il souhaitait voir sa compétence étendue aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).**

Je le dis tout net, cette proposition est totalement incongrue et inadmissible. Il s'agit là purement et simplement d'une stigmatisation négative des établissements pour personnes âgées. Car les EHPAD ne sont pas des lieux d'enfermement et les professionnels qui y travaillent ne sont pas des geôliers ! Au contraire, depuis des années maintenant, les établissements se sont ouverts sur l'extérieur, sur la ville, sur le tissu associatif...

Si la question des droits et libertés ne saurait être éludée dans les maisons de retraite du fait des pathologies dont sont atteints certains résidents, notamment la maladie d'Alzheimer ou des maladies apparentées, la réponse à cette question ne relève pas de la compétence du contrôleur des lieux de privation de liberté, mais de bonnes pratiques professionnelles discutées en équipe avec les proches et la personne concernée quand c'est possible, sans jamais oublier la question du respect de la dignité du résident malade.

Dès 2004, les recommandations de la Conférence de consensus sur la liberté d'aller et venir à laquelle j'avais participé, organisée conjointement par la Fédération Hospitalière de France et l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES), devenue Haute Autorité de santé (HAS), insistaient sur la nécessité d'une recherche équilibrée entre liberté et sécurité pour les personnes âgées. Contrairement à ce que voudrait faire croire M. Delarue, ces recommandations ne sont pas dépassées ! Ce sont les personnes qui accompagnent et soignent les résidents au quotidien qui sont les plus à même de concilier au mieux respect de leur liberté et garantie de leur sécurité.

**Le contrôleur général des lieux de privation de liberté ne saurait voir ses missions étendues aux maisons de retraite. Tous les lieux collectifs ne sont pas des lieux d'enfermement. Pourquoi n'irait-il pas aussi contrôler les collèges, les lycées ?**

Arrêtons cette vision dégradante des 7 000 EHPAD, des 370 000 professionnels qui y travaillent et des 550 000 personnes âgées qui y sont hébergées.

**J'appelle de mes vœux une grande campagne d'information sur les maisons de retraite qui puisse montrer à nos concitoyens ce qu'elles sont réellement aujourd'hui : non, ce ne sont pas des prisons mais des lieux de vie et de soins qui accueillent dans la dignité des personnes âgées en perte d'autonomie, dans lesquelles il fait bon vivre, qui luttent contre la solitude et favorisent le maintien des liens sociaux avec les proches, les amis, la cité...**

Ce sont aussi des structures qui offrent des emplois en nombre et de proximité. Dans ce contexte de crise économique et de chômage très fort, il faut cesser de toute urgence, de décourager des jeunes de s'engager vers des métiers d'avenir, en leur donnant une image fautive des personnes âgées et des établissements qui les hébergent !

*Jérôme Guedj*

**Contact presse :**

Renaud Chenu au 01 60 91 91 21 ou 06 76 44 14 46  
rchenu@cg91.fr

